



Veille

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE PROSPECTIVE



Décembre 2015

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog Veille Prospective & Évaluation du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (<http://veillecep.fr/>).

NB : La veille du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir d'un corpus d'environ 300 sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Julia Gassie

Chargée de mission Veille et Alimentation
Centre d'études et de prospective

Sommaire

POLITIQUES AGRICOLES.....	2
INTERNATIONAL.....	3
ÉLEVAGE - AGRO-ÉCOLOGIE.....	7
CLIMAT - BIODIVERSITÉ.....	9
ENSEIGNEMENT.....	11
ALIMENTATION.....	12
SÉCURITÉ SANITAIRE - BIEN-ETRE ANIMAL.....	14
OUVRAGES.....	15
BRÈVES.....	16
EVENEMENTS A VENIR.....	22

Verdissement de la PAC : l'efficacité des mesures compromise par la flexibilité laissée aux États membres dans la mise en œuvre

Dans un rapport réalisé pour le *European Environmental Bureau*, l'IEEP analyse les choix de mise en œuvre des mesures de « verdissement » du 1^{er} pilier de la PAC dans 9 États membres. Alors que ces mesures constituent la principale innovation en matière d'environnement dans la nouvelle PAC, les auteurs considèrent que la flexibilité laissée aux États dans leur mise en œuvre a pour effet d'en atténuer les bénéfices.

Les mesures de verdissement concernent trois pratiques agricoles : la diversification des cultures, le maintien de prairies permanentes et les surfaces d'intérêt écologique. La possibilité a cependant été laissée aux États membres d'introduire des pratiques équivalentes, et cette flexibilité a été utilisée dans cinq pays (France, Pays-Bas, Autriche, Pologne et Irlande). De plus, en matière de surfaces d'intérêt écologique, plusieurs options étaient laissées également au choix des États.

Si cette flexibilité était nécessaire au regard de la diversité des situations, et conditionnée à des bénéfices environnementaux similaires ou plus élevés, elle devrait conduire à des résultats très inégaux. Certains choix nationaux sont salués par les auteurs du rapport, comme par exemple l'exigence introduite en Allemagne de soumettre à autorisation préalable toute conversion d'une prairie permanente. Mais, d'après le rapport, dans la plupart des pays, la flexibilité aurait été utilisée de manière à minimiser les changements de pratiques des agriculteurs. Ainsi, concernant les surfaces d'intérêt écologique, les auteurs déplorent que de nombreux pays aient fait les choix les moins efficaces du point de vue environnemental (inclusion des cultures protéagineuses avec utilisation d'intrants ou bandes enherbées qui étaient déjà protégées par les mesures de conditionnalité).

Le rapport indique également que les diverses exceptions introduites conduisent à ce que, dans plusieurs pays, entre 20 et 40 % des surfaces se trouvent hors du champ d'application de ces mesures. L'exemple de l'Italie est cité, avec 50 % des surfaces agricoles exclues de la mesure sur les surfaces d'intérêt écologique, et 72 % de celle sur la diversification des cultures.

Outre la question posée par les auteurs sur l'efficacité de ces mesures au regard des choix de mise en œuvre dans les pays, ce rapport offre un riche panorama de l'application effective de ce dispositif un an après le début de la mise en œuvre.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : *European Environmental Bureau*

<http://www.eeb.org/index.cfm?LinkServID=0DFEF8B2-5056-B741-DB05EBEF517EDCCB>

Utilisation de l'économie expérimentale dans le cadre de la PAC

Dans une publication récente, des chercheurs du *Joint Research Center*, des universités de Kiel, de Western Australia, d'Angers, de SupAgro et de l'INRA discutent de l'utilisation de l'économie expérimentale dans le cadre de la Politique agricole commune et de son évaluation (ex post ou ex ante). Ils font ainsi remarquer que ces approches sont très peu mobilisées dans le domaine agricole par rapport à d'autres secteurs.

Dans un premier temps, la publication répertorie les différentes méthodes existantes : expériences de choix discrets, expériences en laboratoire et de terrain, « *randomised control trials* » (RCT). Les auteurs soulignent l'intérêt de telles approches, comme celui d'éclairer les différents moteurs qui influencent les décisions des agriculteurs. Des caractéristiques sont présentées comme utiles pour répondre aux évolutions des objectifs de l'évaluation de la PAC (ex :

prise en compte de l'hétérogénéité des agriculteurs, évaluation de mesures réglementaires). Les complémentarités entre les approches expérimentales et non expérimentales (ex : données du RICA, modélisation) sont également citées. Ainsi sont discutées pour chacune des approches la « cohérence interne », autrement dit la capacité à identifier la relation de causalité entre deux variables (la politique et son impact visé), et la « cohérence externe », soit la capacité à transposer les résultats (cf. tableau en page 50 du rapport).

Souhaitant informer les futurs évaluateurs ou les décideurs publics, la publication répertorie les difficultés inhérentes à l'économie expérimentale, comme le recrutement des participants, qui est commune aussi aux méthodes « traditionnelles » (représentativité), ses coûts ou ses biais stratégiques (anticipation par les participants des impacts de leur réponse, qu'ils adaptent en conséquence). La dernière partie liste six recommandations, notamment s'assurer que les expériences sont mises en œuvre de façon non-discriminatoire ou informer sur les avantages et limites de ces approches expérimentales, en particulier pour souligner leurs intérêts dans les prochains contrats d'évaluation.

Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : *Joint Research Center*

<https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/eur-scientific-and-technical-research-reports/how-can-economic-experiments-inform-eu-agricultural-policy>

INTERNATIONAL

Un rapport de la FAO sur l'agriculture dans une zone de conflit

La FAO vient de rendre public le rapport d'une étude traitant de l'influence du conflit armé sur les exploitations agricoles dans l'est ukrainien. Les enquêteurs, déployés par une ONG locale, ont interrogé 648 exploitants, en se basant sur un échantillon représentatif d'exploitations vivrières et professionnelles, des deux côtés de la ligne de front séparant les territoires occupés des territoires sous contrôle de l'État ukrainien.

Les principaux résultats décrivent une situation particulièrement dégradée le long de cette ligne de front ainsi que dans les territoires occupés. L'accès au crédit et les problèmes de trésorerie rendent le financement des campagnes particulièrement difficile pour les agriculteurs professionnels qui ne peuvent plus se fournir en intrants, les prix de ces derniers ayant doublé. Les exploitations réduisent leurs cheptels bovins et s'orientent vers une production végétale encore plus extensive. L'autoconsommation joue plus que jamais un rôle de filet de sécurité alimentaire, dans un contexte de grande pauvreté monétaire, avec une intensification du travail agricole vivrier.

Les auteurs terminent par une série de recommandations, au premier rang desquelles la nécessité de réorganiser les filières d'intrants et de subventionner l'achat d'engrais et d'aliments pour le bétail. Dans un second temps, des aides pour l'achat de produits phytosanitaires, de cheptels et de machines agricoles seront nécessaires. D'après les experts de la FAO, 6 à 20 millions de dollars US seraient nécessaires pour éviter un effondrement du secteur agricole, qui aurait des conséquences économiques et sociales importantes.

Alexis Grandjean, Centre d'études et de prospective

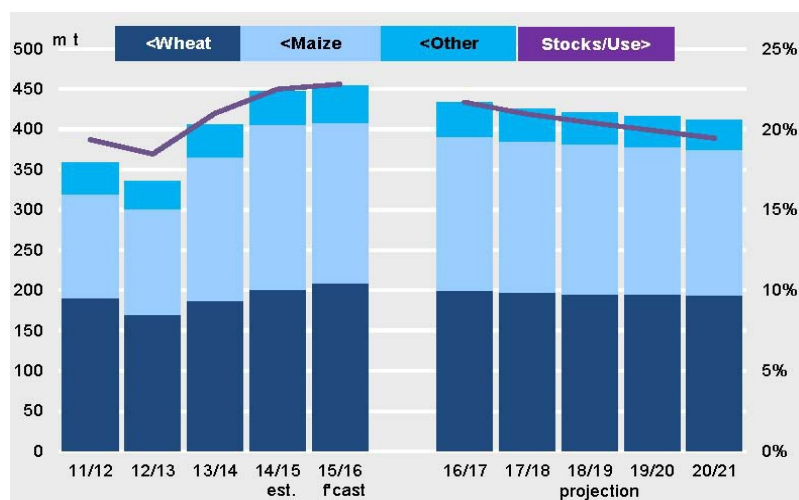
Source : FAO

<http://www.fao.org/documents/card/en/c/9df89c04-1ddc-4c9e-9385-efebc4f12d4e/>

Céréales et oléagineux à l'horizon 2020/2021 : réduction significative du niveau de stocks mondiaux après le record atteint sur les campagnes 2014/2015 et 2015/2016

L'*International Grains Council* (IGC) vient de publier ses dernières projections de l'offre et de la demande mondiales en céréales et oléagineux sur les cinq prochaines années. Le fait le plus marquant serait la réduction progressive des stocks de fin de campagne, après les niveaux records des campagnes 2014/2015 et 2015/2016 : 450 millions de tonnes pour les céréales et 54 millions pour les oléagineux, soit respectivement 2,7 et 1,7 mois de consommation mondiale annuelle. En 2020/2021, les stocks de céréales seraient réduits de 9 % pour atteindre 2,3 mois de consommation pour cette campagne.

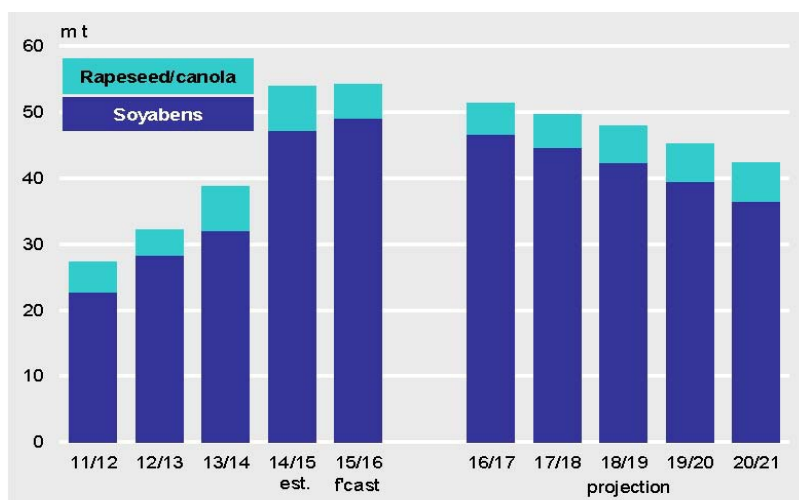
Evolution des stocks mondiaux de céréales (hors riz), campagnes 2011/2012 à 2020/2021



Source : International Grains Council (décembre 2015)

La baisse des stocks mondiaux pour les oléagineux serait plus drastique (-22%). À terme, ceux-ci ne représenteraient plus que 1,2 mois de consommation annuelle.

Evolution des stocks mondiaux d'oléagineux (colza et soja) : stocks mondiaux, campagnes 2011/2012 à 2020/2021



Source : International Grains Council (décembre 2015)

Ces projections s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses générales comprenant les tendances de croissance de la population, les évolutions présumées des politiques agricoles et des échanges, ainsi que diverses hypothèses sur les perspectives pour l'économie mondiale tirées de la dernière édition du *World Economic Outlook* du FMI, publiée en octobre 2015.

Les politiques gouvernementales et les amendements approuvés resteraient en place pendant la période de projection. Les rendements continueraient à croître mais à un rythme plus ralenti par rapport aux cinq dernières années. L'évolution de la consommation en alimentation humaine et animale découlerait principalement de l'augmentation de la population et de la demande croissante en viande. Ces éléments contribueraient à la diminution des stocks projetée.

Les résultats des projections des bilans par produit pour les principaux pays producteurs sont détaillés dans l'annexe du rapport.

José Ramanantsoa, Centre d'études et de prospective

Source : *International Grains Council*

<http://www.igc.int/en/markets/marketinfo-forecasts.aspx>

Le nouveau guide de la FAO sur « La sauvegarde des droits fonciers dans le contexte de l'investissement agricole »

Publié par la FAO récemment, ce guide technique soutient l'utilisation des Directives volontaires, en matière d'investissements agricoles, pour une gouvernance responsable de la terre et des ressources. Il s'inscrit dans la suite des Directives volontaires pour la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, dans le contexte de la sécurité alimentaire de chaque pays. Ces Directives ont été entérinées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de la FAO en mai 2012, puis des principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires ont été approuvés en octobre 2014.



Ce guide est destiné aux gouvernements et autres décideurs, et leur fournit des informations sur les mesures incitatives permettant de favoriser des modèles d'entreprise inclusifs.

Le guide est structuré en cinq grandes parties :

- la première porte sur les conditions nécessaires pour créer un environnement administratif et juridique privilégiant les investissements responsables ;
- le second volet passe en revue les types d'investissement et les garanties à mettre en œuvre pour limiter les risques envers les populations locales, et notamment les risques d'expropriation ;

- le chapitre suivant se concentre sur le processus de conception et de décision concernant ces investissements, le guide préconisant la plus grande transparence en associant l'ensemble des parties prenantes ;
- les pages suivantes incitent les États et les autres parties prenantes à surveiller la mise œuvre effective des investissements, par la mobilisation d'indicateurs de performance permettant d'évaluer la durabilité de la production agricole, plus particulièrement dans le suivi d'opérations foncières de grande envergure ;
- enfin, le rapport s'achève sur une liste d'outils et de ressources utiles pour mettre en œuvre et suivre ces investissements agricoles durables et responsables.

Céline Fabre, Centre d'études et de prospective

Source : FAO

<http://www.fao.org/3/a-i4998e.pdf>

Enjeux et opportunités pour le système alimentaire britannique d'ici 2025

Le WRAP britannique (*Waste and Resources Action Programme*) vient de publier *Food Futures : from business as usual to business unusual*. Dix ans après un premier travail *Grocery Futures*, ce rapport analyse l'ensemble de la chaîne alimentaire du Royaume-Uni, au regard des enjeux pour les dix ans à venir qui impliquent des choix stratégiques. Ce document met en avant des solutions et émet des recommandations à destination des acteurs privés et publics. Une approche en trois étapes, s'appuyant notamment sur un groupe d'experts, a permis d'identifier 15 sujets prioritaires (représentés dans le schéma ci-dessous) et trois tendances clés transversales.

Food Futures topics et leurs inter-relations



Source : WRAP

Les quinze sujets sont présentés de façon similaire : identification des enjeux pour les acteurs publics et privés ; aperçu de la situation actuelle ; trajectoire tendancielle, opportunités et risques pour les dix ans à venir ; exemples de bonnes pratiques et d'innovations. Ainsi, pour ce qui est des compétences adaptées aux futurs défis alimentaires, les auteurs rappellent que le secteur est le premier employeur privé du Royaume-Uni (200 000 entreprises et 3,7 millions d'emplois en agriculture, transformation, distribution et restauration). Ils indiquent aussi qu'il y a de fortes craintes d'une pénurie de travailleurs, en particulier ceux ayant les compétences adaptées aux évolutions à venir. En parallèle, 35 % des emplois britanniques seraient menacés par une plus grande automatisation du secteur. Les objectifs sont donc d'agir de manière concertée, pour améliorer l'image du secteur et attirer des jeunes, créer un point d'entrée unique pour les différentes formations et diversifier le recrutement.

Enfin, à partir des trois tendances clés transversales identifiées, le WRAP émet une série de recommandations à destination des acteurs privés et publics. Aux défis croissants de résilience du système alimentaire, répond la nécessité de créer des chaînes d'approvisionnement « FIT » (*flexible, intelligent and transparent*) ; à l'« explosion » des technologies basées sur les données, répond l'investissement dans ces potentiels de traitement offerts pour la chaîne alimentaire ; à l'alignement des « agendas » santé et environnement, répond la promotion de l'innovation et de l'engagement du consommateur dans ces deux domaines.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : WRAP

<http://www.wrap.org.uk/content/food-futures>

ÉLEVAGE - AGRO-ÉCOLOGIE

Une analyse des emplois générés par l'élevage sur le territoire français

Le GIS Élevages Demain vient de publier [une étude identifiant et quantifiant les emplois directs et indirects générés par les activités d'élevage en France](#). Les emplois directs dans les élevages ont été estimés à partir des données du Recensement Agricole 2010. Au sein de chaque exploitation, les équivalents temps plein (ETP) recensés ont ainsi été répartis entre les différentes activités d'élevage et les filières végétales, faisant ressortir un total de 312 000 ETP (pour un total de 415 000 actifs), liés aux activités d'élevage (hors équins), ainsi que 9 000 ETP supplémentaires dédiés aux ateliers grandes cultures dans ces exploitations.

Les emplois indirects ont, de leur côté, été estimés pour chaque catégorie d'acteurs gravitant autour des filières de l'élevage français (ex : alimentation animale, abattage et découpe de viande) : la "dépendance" à l'élevage a été évaluée par une méthode de *scoring*, via l'évaluation de la place relative de l'élevage dans l'activité de ces acteurs, de leur capacité d'adaptation, et des contraintes territoriales les liant. Les catégories apparaissant comme les moins liées à l'élevage français n'ont pas été retenues dans la suite du décompte, comme par exemple la production céréalière française pour l'alimentation animale (23 000 ETP). Pour chaque catégorie d'acteurs retenue, ont ensuite été évalués le nombre total d'emplois, ceux liés à l'élevage, et la répartition entre les filières. 391 000 ETP indirects (soit 470 000 personnes) ont ainsi été dénombrés, soit 1,25 emploi indirect pour chaque emploi direct dans les élevages.

Grâce à une ventilation des ETP (par productions et zones géographiques pour les ETP directs, par filière, secteur d'activité et niveau de dépendance pour les indirects), cette analyse très détaillée met en évidence des différences structurelles dans la répartition de l'emploi au sein des filières. Par exemple, la filière bovine laitière rassemble 238 000 ETP, dont 52 % d'emplois

indirects, pendant que 86 % des 99 000 ETP de la filière porcine sont recensés hors des élevages. Ces chiffres expriment et quantifient ainsi les différents niveaux d'internalisation et externalisation du travail dans les activités d'élevage.

Ce [rapport](#), particulièrement riche et clairement présenté, fournit un éclairage à la fois détaillé et objectif sur les filières d'élevage, et devrait notamment constituer une base de référence dans la prise en compte de la question de l'emploi lié aux activités agricoles.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : GIS Élevages Demain

<https://www.gis-elevages-demain.org/Publications-du-GIS/Rapports-et-notes-d-orientation/Rapport-final-Les-emplois-lies-a-l-elevage-francais>

Une analyse des financements de la recherche en agro-écologie aux États-Unis

Dans un article publié en novembre 2015 dans *Environmental Science & Policy*, des chercheurs américains indépendants, de l'*Union of Concerned Scientists*, ont analysé le financement de la recherche publique en agro-écologie.

Alors que les systèmes de production agro-écologiques pourraient répondre durablement et efficacement aux besoins alimentaires de la planète, selon [Gliessman \(2014\)](#), moins de 2 % du financement de la recherche publique aux États-Unis lui sont consacrés et moins de 1 % au niveau mondial.

Pour analyser les projets financés en 2014 par l'*United States Department of Agriculture* (USDA), les auteurs ont repéré un ensemble de pratiques rattachées à quatre niveaux de transformation des systèmes : 1) amélioration de l'efficacité du système de production pour diminuer l'usage d'intrants ; 2) remplacer par des intrants ou des pratiques plus durables ; 3) reconception du système sur la base de principes écologiques (agro-écologie) ; 4) rétablissement de liens entre consommateurs et producteurs (dimension sociale de l'agro-écologie).

Sur les 824 projets recensés, pour un montant de 294 millions de dollars (environ 10 % des financements de la recherche par l'USDA en 2014), il ressort que :

- les projets de recherche portant sur l'efficacité étaient relativement bien financés : ils représentaient ainsi 36 % des financements, si l'on inclut les travaux portant sur l'amélioration des rendements ;
- les projets de niveau 3 (reconception du système) l'étaient moins (15 % des financements) et moins encore (4 %) dans le cas où ils étaient associés à une réflexion sur le lien au consommateur (niveau 4).

Les auteurs en appellent à augmenter les financements de la recherche dédiée à l'agro-écologie, dont les résultats pourraient avoir un effet démultiplicateur sur sa mise en œuvre sur le terrain.

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Source : *Environmental Science & Policy*

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1462901115300812>

Carbone organique dans les sols : une évaluation du potentiel d'atténuation à l'échelle européenne

Un travail collaboratif entre des chercheurs de plusieurs universités a tenté d'estimer le potentiel de séquestration de carbone dans les sols agricoles européens (cultures seulement). D'après leur article, publié dans le journal *Global Environmental Change*, entre 9 et 38 MtCO₂ seraient stockés chaque année, jusqu'en 2050, avec un prix du carbone compris entre 10 et 100 \$US par tCO₂ (voir la courbe de coûts d'atténuation ci-dessous). Cela représenterait un potentiel maximum de 7 % des émissions agricoles de l'Union européenne. Quant aux émissions liées aux sols agricoles, elles diminueraient de 40 % par rapport à 2010. Dans leur conclusion, les auteurs soulèvent un dernier point : les fuites de carbone hors UE seraient de 20 MtCO₂, voire limitées à 9 % du potentiel de 38 Mt, à condition de chercher à les prévenir. Au final, ils concluent sur une contribution peu significative des mesures d'atténuation étudiées.

Courbe de coûts d'atténuation pour le carbone organique des sols en vert
(en bleu et en violet : co-bénéfices pour les secteurs des cultures et de l'élevage ; en rouge : les fuites carbone)

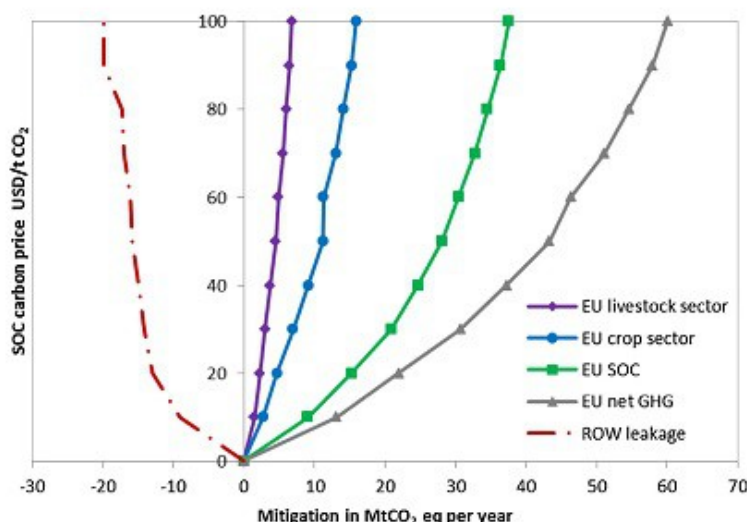


Fig. 4. Economic SOC mitigation potential from European cropland until 2050; co-benefits in the European crop and livestock sector, and GHG emission leakage to the crop, livestock, and land use change sectors outside Europe.

Source : *Global Environmental Change*

Ce travail repose sur la mobilisation de deux modèles : EPIC, qui simule les systèmes agricoles afin d'en comprendre les impacts sur l'environnement (ici émissions et séquestration du carbone dans les sols), et GLOBIOM-UE, un modèle économique d'équilibre partiel avec une représentation détaillée des 28 États membres, qui permet de regarder les effets sur les usages des terres, le commerce ou les émissions à une échelle globale. D'après les auteurs, le lien entre ces deux modèles fait l'originalité de cette publication, tant dans la méthodologie mobilisée que dans l'intégration des dimensions économiques et d'usage des sols, en particulier pour évaluer les fuites de carbone.

Pour arriver au résultat présenté plus haut, les auteurs ont construit plusieurs scénarios, en plus d'une référence (sans prix de la tCO₂). D'une part, ils ont fait varier le niveau du prix de la tonne entre 10 et 100 \$US. D'autre part, afin de simuler les effets d'une politique « anti-fuite carbone », les échanges de commodités européennes ont été fixés au niveau de la référence, en ajoutant dans certains cas la demande européenne en produits agricoles. Ils ont pris comme levier

le labour, selon trois modalités : conventionnel, réduit ou minimal. Les auteurs soulignent à ce titre le débat qui a lieu autour de cette pratique et ses effets sur la séquestration. D'autres limites, citées par eux, résident dans le traitement du seul gaz à effet de serre CO₂, ou dans la représentation des dynamiques du carbone organique des sols non étendues aux forêts et aux prairies, par exemple.

Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : *Global Environmental Change*

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S095937801530025X>

UICN France : pour un renforcement de la coopération décentralisée en faveur de la biodiversité

Dans une étude publiée le 24 novembre, le Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature ([UICN](#)) prône le développement de l'action extérieure des collectivités territoriales en faveur de la préservation de la biodiversité.



Procédant à une analyse approfondie d'un échantillon de trente-deux projets de coopération décentralisée en matière de biodiversité (24 collectivités, 18 pays surtout du Sud), ce travail visait à mieux connaître l'implication de ces collectivités dans la lutte contre la perte de biodiversité et à identifier les principaux leviers et freins à l'émergence des projets.

Si des difficultés existent bel et bien – méconnaissance et sous-estimation de la thématique « biodiversité », souvent perçue comme un domaine non prioritaire, notamment dans les choix budgétaires des collectivités –, l'UICN France identifie aussi plusieurs facteurs essentiels de réussite, tels l'existence d'une « convergence d'intérêts à préserver la biodiversité pour un développement durable et solidaire des territoires », ou encore une appropriation par les territoires au Nord comme au Sud de la défense de la biodiversité comme enjeu réciproque. L'implication des acteurs locaux compétents en matière de biodiversité, comme les parcs naturels régionaux de France, constitue un atout important, tout comme le choix de projets axés sur la sensibilisation des jeunes à la nature. Une implication financière des collectivités françaises dans les projets constitue également un levier pour l'obtention de financements supplémentaires.

L'UICN France propose neuf recommandations afin de développer et de renforcer l'action internationale des collectivités territoriales en faveur de la sauvegarde de la biodiversité. Mieux

valoriser à l'international le savoir-faire des collectivités françaises dans ce domaine est l'une d'entre elles.

On rappellera enfin ici que la préservation de la biodiversité comme « bien public mondial » est inscrite à l'agenda politique international depuis 1992 (Sommet de Rio), avec la signature de la Convention sur la diversité biologique (voir à ce sujet un [précédent billet sur ce blog](#)).

Christine Cardinet, Centre d'études et de prospective

Source : UICN France

<http://www.uicn.fr/Cooperation-decentralisee.html>

ENSEIGNEMENT

Une sociologie des inégalités scolaires dans l'enseignement agricole privé

Un article publié dans le dernier numéro de *Éducation et sociétés* présente les résultats d'une comparaison des scolarités en Maisons familiales rurales (MFR) et en établissements relevant du Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP), conduite par Laure Minassian dans le cadre d'une thèse en sciences de l'éducation. Son travail met en évidence la persistance des inégalités scolaires malgré les efforts de « normalisation des structures de formation » et d'« unification des filières » d'une part, et la « mutation des publics » d'autre part. Les statistiques disponibles au niveau national « suggèrent l'existence d'une division du travail scolaire où la fonction principale des MFR est d'accueillir des élèves de milieu populaire en difficulté scolaire », « tandis que les CNEAP destinent plus fortement leurs élèves, plutôt des enfants d'agriculteurs, à l'enseignement supérieur ».

Pour analyser le processus de production des inégalités (recrutement, résultats, débouchés professionnels), l'auteure a interviewé des élèves dans les deux types d'établissements, livrant au passage d'intéressantes observations sur les élèves des MFR. Ceux-ci, au début de leur scolarité, « manifestent d'abord un attrait pour cette nouvelle chance, toutefois suivi d'une désaffection qui les fait renouer avec une posture défensive ». Leur « éthos modeste », associant courage à la tâche, « contact avec la nature » et une forme romantique de « repli sur soi », se heurte presque inévitablement « aux valeurs de l'école ». En contrepoint, la culture familiale des enfants d'agriculteurs qu'on retrouve dans le réseau du CNEAP semble « en cohérence avec une orientation dans un lycée plus académique », avec notamment des habitudes d'entraide (participation des parents à des associations et à des groupements) et une « attitude cognitive » propice au transfert des savoirs scolaires vers les situations de travail.

Au regard des objectifs institutionnels d'« égalité devant l'école », le bilan que dresse la sociologue sur les MFR est sévère : « la concentration de ces élèves dans une école aux marges du système éducatif ne semble pas réduire les inégalités ». Une « plus grande diversité des dispositifs de formation ne fait qu'accroître la sélection sociale des individus et creuse les écarts entre les élèves ». On peut toutefois regretter ici que l'auteure ne formule pas de recommandations pour remédier à cette situation.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Sources :

Éducation et sociétés

https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ES_035_0133

Lire également un autre article de la même auteure : *Formation emploi*

https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=FORM_131_0061

Proposition de nouveaux scénarios sur la demande alimentaire mondiale pour le XXI^e siècle

Dans un article publié début novembre dans la revue *PLOS One*, des chercheurs du Potsdam Institute for Climate Impact Research proposent une méthode statistique simple pour créer des scénarios de long terme, facilement personnalisables, sur la demande alimentaire (calories totales et calories animales). Seules sont nécessaires, en données d'entrée, les projections de population et de revenu. Cette méthode a été utilisée ici pour construire quatre scénarios de demande alimentaire à l'horizon 2100, basés sur les travaux de l'IPCC (*Special Report on Emissions Scenarios* - SRES) : les projections de population et de revenu ont été sélectionnées dans la base SRES et traduisent des orientations variables de l'économie (plus ou moins durable, globalisée), de l'attitude des individus vis-à-vis des enjeux environnementaux, des taux de natalité et de croissance de la population ou encore de consommation de produits animaux et de gaspillage.

Les résultats des quatre scénarios montrent une augmentation forte de la demande alimentaire globale d'ici 2050, liée à la croissance des revenus individuels dans les pays en développement et à celle du gaspillage alimentaire au domicile dans les autres pays. Dans la seconde partie du XXI^e siècle, les résultats divergent selon les scénarios. La demande en calories animales croît de façon égale dans les quatre cas jusqu'en 2050, puis des différences apparaissent, en particulier pour les pays ayant une consommation de viande traditionnellement élevée et ceux ayant au contraire de très faibles demandes. Une [présentation interactive en ligne](#) propose d'explorer les résultats par régions, selon chaque scénario.

La méthode (code proposé en *open source*) permet de construire des scénarios en faisant varier l'horizon temporel et de fournir de l'information au niveau national. Une agrégation à un niveau régional, de taille variable, est ensuite possible. Selon les auteurs, cela peut servir à d'autres recherches nécessitant des scénarios sur la demande alimentaire, comme par exemple en matière de sécurité alimentaire, d'enjeux environnementaux ou de projections agricoles.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Sources :

PLOS One

<http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0139201>

Potsdam Institute for Climate Impact Research

http://www.pik-potsdam.de/~bodirsky/demand_scenarios/#page1

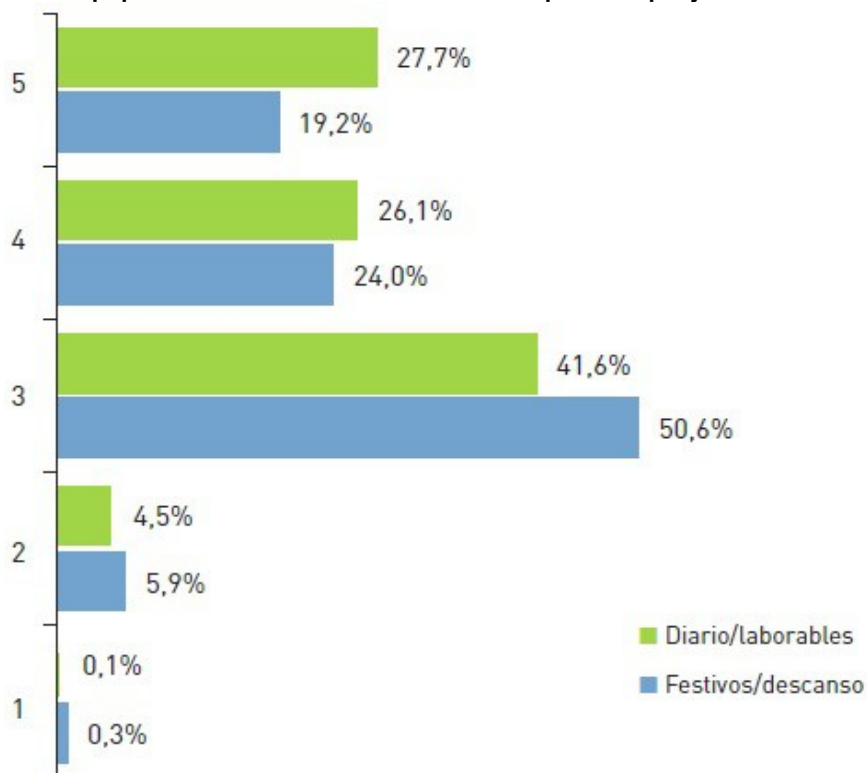
Alimentation et société dans l'Espagne du XXI^e siècle

La Fundación MAPFRE a rendu public, début novembre, le rapport *Alimentación y sociedad en la España del siglo XXI*, réalisé par une équipe de l'Universidad CEU San Pablo de Madrid. En lien avec les changements, ces dernières décennies, des modèles de production et des styles de vie (apparition des grandes surfaces dans les années 1990, travail des femmes, crise économique, implantation des chaînes de restauration rapide, etc.), l'alimentation des Espagnols a évolué, avec un impact important sur le statut nutritionnel de la population. Ainsi, la diète méditerranéenne « perd[rait] du terrain » en particulier chez les plus jeunes. L'objectif de cette étude est, comme le dit le commanditaire, d'apporter un « grain de sable » supplémentaire pour inciter à recentrer les efforts politiques sur les aspects les plus importants et sur les populations les plus concernées.

À partir d'entretiens téléphoniques menés auprès d'un échantillon de 2 026 personnes

représentatif de la population, les auteurs ont cherché à connaître l'impact des modes de vie sur les habitudes d'achat et de consommation : organisation alimentaire, préparation des aliments, habitudes d'achat, perception de ses propres connaissances en alimentation et nutrition, préférences et aversions alimentaires. Parmi les nombreux résultats obtenus, on peut par exemple retenir que la majorité des Espagnols fait trois repas par jour, principalement au domicile et en compagnie, mais que les moins de 30 ans déjeunent et dînent de plus en plus devant la télévision.

Distribution de la population en fonction du nombre de repas faits par jour travaillé ou de repos



Source : Fundación MAPFRE

Les auteurs concluent ainsi à une routine alimentaire partagée par la majorité des Espagnols. Les femmes restent celles qui, en grande majorité, accomplissent les tâches domestiques d'achat et de préparation des aliments. Les achats se font principalement en supermarchés et commerces de proximité. Les Espagnols cherchent à acheter fréquemment des produits frais et allient plaisir et santé dans leurs choix. Les difficultés économiques ont entraîné une augmentation de la fréquentation de magasins moins chers et des achats de produits plus « basiques », ainsi qu'une réduction du nombre de repas hors domicile. Enfin, une relation apparaît entre la tendance à contrôler son poids et certains aspects socioculturels entraînant des habitudes plus saines (faire cinq repas par jour, prendre un petit déjeuner tous les jours, manger assis et en prenant assez de temps, etc.).

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : Fundación MAPFRE

http://www.fundacionmapfre.org/fundacion/es_es/salud-prevencion/publicaciones-y-estudios/estudios/salud/informe-alimentacion-sociedad-espana-siglo-xxi.jsp

Évolution réglementaire européenne sur les nouveaux aliments

Le 11 décembre a été publié au Journal officiel de l'Union européenne un nouveau règlement « *novel food* » qui entrera en vigueur dans deux ans. Par « nouvel aliment », il faut entendre un aliment qui n'était pas consommé de manière significative en Europe avant mai 1997 (date de parution du premier règlement). Il peut s'agir d'aliments innovants produits avec de nouvelles technologies mais constitués d'ingrédients connus (cas des aliments incluant des nanomatériaux), d'aliments produits sur cultures cellulaires ou issus de structures minérales, ou encore d'aliments consommés dans les pays tiers (exemple des insectes) mais non encore consommés habituellement en Europe.

Pour la mise sur le marché de ces denrées, le nouveau texte propose une procédure d'autorisation centralisée : l'industriel dépose le dossier directement à la Direction générale Santé et sécurité sanitaire de la Commission européenne, qui fait procéder à une évaluation par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). L'objectif est aujourd'hui de raccourcir le temps de traitement du dossier (de l'ordre de deux ans avec la procédure actuelle), de favoriser l'innovation et de garantir une équité dans le traitement des dossiers, une seule agence intervenant ici. Les États membres sont ensuite consultés collégialement avant l'autorisation.

Pour certains produits spécifiques, classés « nouveaux aliments » car non consommés actuellement en Europe, mais faisant l'objet d'une consommation courante dans les pays tiers sans alerte de santé depuis au moins 25 ans, une procédure particulière pourrait être prévue, telle une simple notification. Cette disposition s'appliquerait aux insectes.

Pour mémoire, le règlement « *novel food* » était en cours de réévaluation depuis plusieurs années, un précédent projet n'avait pu aboutir en 2008 du fait d'absence de consensus sur l'étiquetage des produits issus d'animaux clonés. C'est pourquoi le projet actuel n'inclut pas ces produits qui feront l'objet d'une réglementation à part. Les aliments génétiquement modifiés ne sont pas non plus concernés.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Sources : Commission européenne

http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-5875_fr.htm

EUR-Lex

http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?qid=1449760581954&uri=OJ:JOL_2015_327_R_0001

Le comité d'éthique INRA-CIRAD se penche sur la question du bien-être animal

Le comité consultatif commun d'éthique INRA-CIRAD s'est auto-saisi de la question du bien-être des animaux d'élevage, entendant « s'interroger aussi bien sur la place et l'importance du bien-être animal comme objet d'étude pour la recherche que sur la façon dont il doit être pris en considération dans les pratiques d'élevage ». Le fait que le CIRAD dirige des recherches dans des pays où les formes sociales et techniques de l'élevage sont notoirement différentes est un facteur positif. Une question phare du respect du bien-être animal est l'impact économique sur l'élevage, du fait des investissements nécessaires en termes de matériel et d'implication des éleveurs. En revanche, le respect d'un niveau de bien-être animal influe sur plusieurs critères valorisants, dont l'acceptabilité sociale des pratiques d'élevage et du métier d'éleveur, et la valeur des produits animaux.

Le comité d'éthique a adopté une définition large du « bien-être animal » : il n'a pas souhaité se limiter à une définition négative (absence de douleur ou de souffrance) et prend en

compte les dimensions relationnelles, affectives, comportementales et émotionnelles. Le critère de sociabilité animale est considéré : la sociabilité de l'animal avec ses congénères, mais également avec les éleveurs. Le rapport rappelle les travaux menés sur la douleur, [sous l'égide de l'INRA](#) et notamment la démarche dite des 3 S (supprimer, substituer, soulager les douleurs).

Parmi ses neuf recommandations, le comité incite les instituts à poursuivre des recherches relatives aux indicateurs d'évaluation, à garder une approche pluridisciplinaire en intégrant les travaux du [réseau AgriBEA](#), qui mène des recherches sur les pratiques d'élevage prenant en considération la sensibilité émotionnelle des animaux. Le comité recommande également de faire le lien avec les recherches traitant de l'agro-écologie, dans une approche systémique des questions d'élevage.

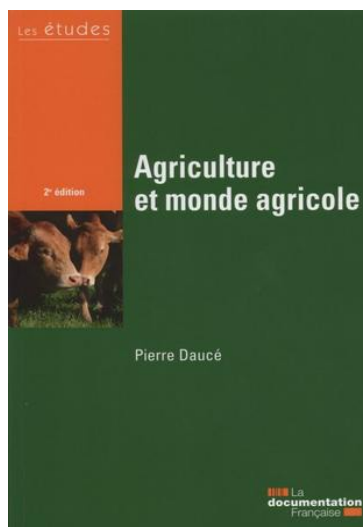
Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : CIRAD

<http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2015/institutionnel/le-bien-etre-des-animaux-d-elevage-avis-comite-ethique>

OUVRAGES

Pierre Daucé, *Agriculture et monde agricole*, La Documentation française, octobre 2015, 176 pages



Il est des livres-thèses, défendant une argumentation centrale de bout en bout, ou des livres-compilations, accumulant des idées et des faits relatifs à un sujet. Entre ces extrêmes, cette publication de Pierre Daucé (ancien chercheur INRA et ancien professeur à l'ENESAD et à l'ENSAR), est un bel exemple de livre-panorama, puisqu'il porte un regard circulaire sur l'histoire et sur l'avenir de l'agriculture française, en soulignant bien les débats et les défis, mais aussi les lignes de rupture et les marges de progrès qui structurent ce monde agricole.

Il commence en situant l'agriculture dans l'économie nationale, et rappelle que la production et les rendements croissent continûment depuis deux siècles, avec des exploitations plus grandes, plus mécanisées, qui participent aux échanges interindustriels et aux équilibres de la balance commerciale, mais ne représentent plus qu'une très faible proportion de l'emploi global et du PIB. Il prolonge son portrait par une description des nombreuses institutions et organisations agricoles (syndicats, coopération, mutualisme, etc.), et des non moins nombreuses politiques, réglementations, incitations, réformes, qui n'ont pas cessé d'encadrer ce secteur. Il s'intéresse

ensuite aux productions, abondantes et diversifiées, fondées sur une mobilisation de plus en plus importante de capitaux, sur des structures sociétaires, de fortes spécialisations régionales et une différenciation marquée des statuts et des profils des actifs. Le chapitre suivant présente les grandes composantes du système agroalimentaire : production, distribution, consommation, filières, chiffres et règles du commerce international, marchés et prix, logiques de soutien public ou de libre concurrence. Le portrait se prolonge ensuite par des pages sur les conditions de vie en agriculture (famille, santé, retraite, accès aux équipements et aux services), les plus nombreuses étant consacrées à la mesure des revenus, à leur variabilité dans le temps et leur disparité selon les systèmes de production. Ce panorama se termine par une ouverture prospective sur les défis à venir pour l'agriculture française : les sources de tensions s'accumulent (environnement, développement rural, sécurité alimentaire, mondialisation), les jeux d'acteurs se complexifient, de nouvelles politiques apparaissent, et les modèles d'exploitation adaptés à ces changements restent certainement à trouver...

Bruno Hérault, Centre d'études et de prospective

Lien : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/3303331954125/index.shtml>

BRÈVES

États-Unis : publication des volumes d'incorporation de biocarburants pour les années 2014-2016 et impacts sur les *Renewable Identification Numbers*

Diffusés le 30 novembre par l'*Environmental Protection Agency* (EPA), les nouveaux volumes d'incorporation de biocarburants montrent une augmentation des attentes pour l'éthanol produit à partir du maïs, et ce en comparaison avec la version provisoire datant de mai 2015 ([voir à ce sujet la brève publiée sur ce blog](#)). Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble de ces éléments.

Comparaison du RFS 2, de la proposition provisoire et de la décision finale de l'EPA de mai 2015
(unité : milliard de gallons d'éthanol équivalent)

		2014	2015	2016
Biocarburants avancés	RFS2	3,75	5,5	7,25
	Proposition – mai 2015	2,68	2,9	3,4
	Décision du 30 novembre 2015	2,67	2,88	3,61
Total	RFS2	18,15	20,5	22,25
	Proposition (mai 2015)	15,93	16,3	17,4
	Décision du 30 novembre 2015	16,28	16,93	18,11
Ethanol produit À base de maïs	RFS2	14,4	15	15
	Proposition (mai 2015)	13,25	13,4	14
	Décision du 30 novembre 2015	13,61	14,05	14,5

Source : *farmdocdaily* (présentation CEP)

Sur le site *farmdocdaily* (University of Illinois), Scott Irwin et Darrel Good discutent des implications de cette publication. Les nouveaux volumes traduiraient la volonté de l'EPA de dépasser la contrainte du *blend wall*, ainsi que le possible retour dès 2017 aux volumes fixés en 2007 pour l'éthanol (maïs), soit 15 milliards de gallons. De plus, ils notent une forte augmentation des prix du *Renewable Identification Numbers* (RIN), dans les trois jours suivant la décision finale de l'EPA. Reprenant un raisonnement similaire à celui développé pour la flambée de 2013 ([voir à ce sujet un billet publié sur ce blog](#)), ce changement brusque refléterait une crainte d'épuisement

dans les mois à venir des RIN stockés, et donc la difficulté à honorer les obligations d'incorporation pour l'éthanol (maïs). Par ailleurs, cette évolution rapide sur les marchés indiquerait que cette contrainte ne sera pas levée par le recours à des biocarburants à des taux d'incorporation plus élevés (E15, E85), mais par l'utilisation de biogazole.

Sources : EPA

<http://www.epa.gov/renewable-fuel-standard-program/final-renewable-fuel-standards-2014-2015-and-2016-and-biomass-based>

farmdocdaily <http://farmdocdaily.illinois.edu/2015/12/rins-gone-wild-round-2.html>

Qu'est-ce qu'un bon vin ? ou comment intéresser la sociologie à la valeur des choses

Antoine Hennion, connu pour ses travaux sur la sociologie du goût musical, a mis en ligne un article qui constitue une brillante introduction aux travaux récents sur l'expertise (ordinaire aussi bien que savante) et l'évaluation des produits. « Boit-on un vin, ou une étiquette – voire un prix ? » : la sociologie économique a tendance à rapporter les jugements de goût à des positions dans la structure sociale et à des effets de distinction, ou à des choix guidés par le signal-prix du marché.

La dégustation du vin n'est pas extra-sociale. Le vin apparaît alors comme « un bon cas pour se demander comment des sensations sont reliées à des marchés » et « faire entrer dans l'analyse sociologique la valeur des choses ». Le texte « examine en détail les relations qu'il faut mettre en place, entre des corps, des groupes de personnes et des agencements spécifiques » (relations qui forment « les dispositifs de dégustation du vin »). L'accord ne porte pas « sur les vins eux-mêmes », « mais sur des manières acceptables de procéder pour pouvoir discuter et rendre publiques des évaluations divergentes ».

On rejoint là des questions classiques en philosophie politique et en théorie des sciences. Cette publication s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de l'Institut interdisciplinaire de l'innovation, l'auteur appartenant au Centre de sociologie de l'innovation de l'école Mines-ParisTech.

Source : Centre de sociologie de l'innovation

http://www.csi.ensmp.fr/working-papers/WP/i3WP_15-CSI-01.pdf

Les consommateurs vont-ils bloquer le progrès technologique en agriculture ?

Sous ce titre un brin provocateur pour un lecteur français, la revue du *think-tank Australian Farm Institute* propose un dossier consacré à l'acceptabilité sociale des biotechnologies et de l'élevage intensif. L'ensemble de la publication est coloré par une orientation technophile. L'inquiétude à l'égard des marchés asiatiques, plus réticents aux OGM à mesure qu'ils se développent économiquement, retient particulièrement l'attention. La revue de littérature réalisée par une équipe de l'University of Southern Queensland rappelle que l'Australie possède des atouts commerciaux à faire valoir sur ces marchés (une « intégrité » et une « capacité à produire des produits alimentaires de qualité élevée », reconnues dans le monde entier). Les attentes des consommateurs asiatiques doivent toutefois être prises en compte dans l'analyse des évolutions technologiques et des OGM pour les exploitations australiennes. Les consommateurs asiatiques les plus aisés, dont le nombre augmente rapidement, sont en effet de plus en plus attentifs aux aspects sanitaires et, notamment, réfractaires aux OGM, en particulier en Chine.

Source : *Australian Farm Institute*

<http://www.farminstitute.org.au/publications-1/farm-policy-journals/2015-spring-will-consumers-stop-agricultural-technology>

Sols : mise en ligne d'un ensemble d'articles par *Nature*

À l'occasion de la Journée mondiale des sols, le journal *Nature* a mis en ligne une collection d'articles dédiée à ce sujet. Une publication souligne le manque de connaissances actuelles sur la microfaune des sols, une autre revient sur les questions de gouvernance, citant le projet de directive européenne abandonné, ainsi que le rôle du groupe technique intergouvernemental sur les sols et du partenariat mondial de la FAO.

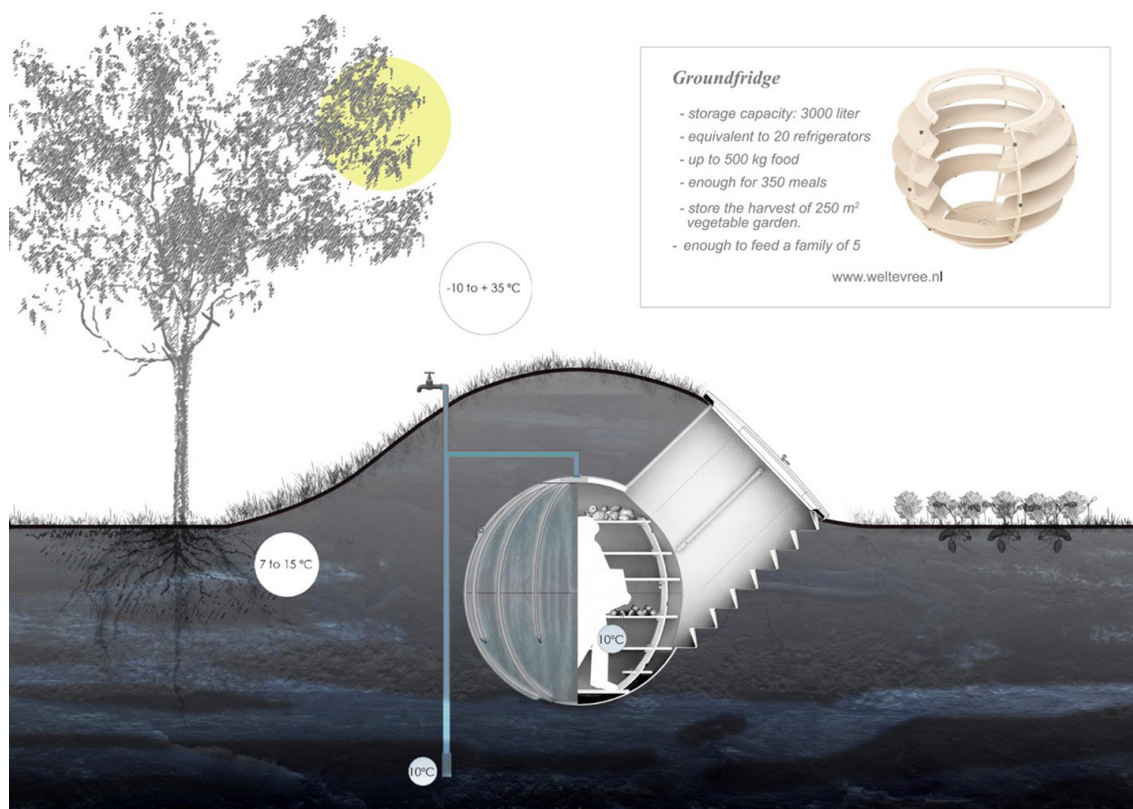
Source : *Nature*

<http://www.nature.com/collections/fyyphcfxjb>

Un réfrigérateur enterré primé aux *Dutch Design Awards*

Dans un article du 2 novembre, *UP Magazine* présente le [Groundfridge](#), réfrigérateur enterré conçu par un designer néerlandais et nommé aux [Dutch Design Awards](#). Réinventant un mode de conservation traditionnel des aliments, ce concept met à profit l'effet isolant d'une couche d'un mètre de terre et l'effet réfrigérant de la nappe phréatique, permettant de maintenir une température stable (10-12°C) quel que soit le temps extérieur. 3 000 litres d'aliments (fruits, légumes, vin, fromages) peuvent y être stockés.

Schéma du Groundfridge



Source : Floris Schoonderbeek

Source : *UP Magazine*

http://www.up-magazine.info/index.php?option=com_content&view=article&id=5124:soyez-ecolos-conservez-au-frais-vos-victuailles-sous-terre&catid=77:chroniques&Itemid=479

Interview de Gilles Boeuf : "La biodiversité, la seule assurance-vie"

Dans ce long entretien publié dans la *newsletter* de novembre de *Millénaire 3*, Gilles Boeuf (professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie et ancien président du Muséum national d'histoire naturelle) revient sur quelques grandes évolutions de la biodiversité, et sur l'impact de la réduction de cette biodiversité sur la capacité de nos sociétés à se renouveler. La diminution du nombre des espèces et des écosystèmes limite les possibilités d'adaptation et d'innovation à des changements rapides de notre environnement. Pour cette raison, il déplore que l'agriculture délaisse toute la biodiversité végétale et animale qui n'a pas d'intérêt économique. Et il se refuse à imaginer une humanité de plus en plus confinée dans de grandes métropoles entourées de productions agricoles intensives et appauvries. À noter qu'à l'occasion de la COP 21, cette *newsletter* de *Millénaire 3* republie divers entretiens, réalisés ces deux dernières années avec des philosophes de la nature et du développement durable (Michel Serres, Corine Pelluchon, Dominique Bourg, Silke Helfrich).

Source : *Millénaire 3*

<http://www.millenaire3.com/interview/la-biodiversite-la-seule-assurance-vie>

Le Groupe La Poste se positionne sur la livraison de produits alimentaires

Par deux communiqués de presse, en date du [29 octobre](#) et du [5 novembre](#) derniers, le Groupe La Poste a annoncé une extension de ses activités dans le domaine alimentaire. D'un côté, GeoPost, filiale Express internationale du Groupe, a pris une participation majoritaire (80 %) dans le capital de Resto In, « place de marché de restaurants offrant une solution de livraison rapide de repas à domicile ».

D'un autre côté, Chronopost complète son offre avec Chronofresh, un service de « livraison express sous température dirigée de tous les produits alimentaires à destination des professionnels et des particuliers partout en France le lendemain avant 13h ». Sont ciblés tous les professionnels de l'alimentaire (e-commerçants, industries, distributeurs-grossistes, détaillants, artisans, producteurs), avec des flux de produits en *BtoC* et en *BtoB*. Un investissement de 20 millions d'euros est prévu d'ici 2020 pour déployer l'infrastructure nécessaire au respect de la chaîne du froid, sachant que des puces RFID enregistreront en temps réel la température des colis.

Sources : La Poste

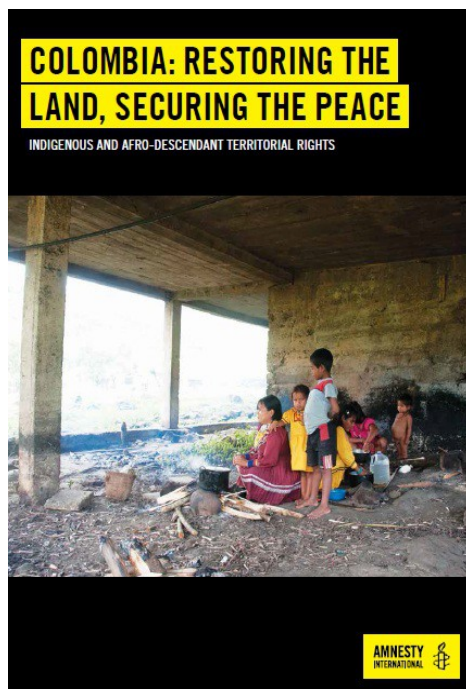
<http://legroupe.laposte.fr/espace-presse/liste-des-communiques/developpements-et-diversifications-au-sein-du-groupe-la-poste>

<http://legroupe.laposte.fr/espace-presse/liste-des-communiques/chronofresh-by-chronopost-la-livraison-express-de-produits-frais-enfin-accessible-a-tous>

Publication d'un rapport d'Amnesty International sur la restitution des terres en Colombie

Amnesty International vient de publier un rapport faisant un rapide état des lieux sur la restitution de terres en Colombie. Le rapport parle de six millions de personnes déplacées et de huit millions d'hectares de terres (14 % du territoire national) ayant fait l'objet d'abandon forcé ou ayant été acquis illégalement par les principaux acteurs de la guerre (paramilitaires, narcotrafiquants et guérillas). La loi 1448 des victimes et de restitution de terres (juin 2011) prévoit une réparation par la restitution des terres et la mise en place de mesures d'accompagnement. Bien que cette loi soit une étape importante et historique dans la reconnaissance des droits des victimes, le rapport en souligne, à partir de deux études de cas, les faiblesses et les antagonismes

avec d'autres politiques menaçant de légitimer les spoliations de terres en faisant primer leur exploitation économique. Le rapport conclut avec quelques recommandations privilégiant les droits des indigènes, des paysans et des communautés d'origine africaine.



Source : Amnesty International

<https://www.amnesty.org/en/documents/amr23/2615/2015/en/>

Solutions proposées par le projet RESFOOD pour une « chaîne alimentaire durable et sûre »

Le 27 octobre dernier ont été présentées les solutions technologiques et les stratégies de gestion innovantes développées dans le cadre du projet RESFOOD pour réduire les consommations d'eau et de ressources tout au long de la chaîne alimentaire. Un article sur CORDIS recense ainsi :

- des solutions pour boucler le cycle de l'eau dans l'horticulture et la transformation alimentaire (développements informatiques, traitement par ultrafiltration et désinfection aux UV) ;
- un laveur pour aliments fraîchement découpés ;
- des méthodes de biodétection optique pour la détection rapide et en place de la concentration en micro-organismes dans l'eau ;
- un kit pour le profilage microbien de l'eau (profilage IS) ;
- ou encore des technologies de gestion d'irrigation optimisée, de recyclage de l'eau et de récupération des nutriments, et d'extraction écologique de substances de valeur à partir de sous-produits alimentaires.

Sources :

CORDIS

http://cordis.europa.eu/news/rcn/124263_fr.html

RESFOOD

<http://www.resfood.eu/web/>

Transformation des espaces ruraux et activités équestres diffuses

Dans la revue *Géographie, économie, société*, Céline Vial, Magali Maubert et Philippe Perrier-Cornet consacrent un article à une « nouvelle utilisation des territoires » par des particuliers indépendants, qui s'occupent eux-mêmes de leurs chevaux en dehors des structures équestres professionnelles. Leur travail couple relevés de terrain et modélisations économétriques – « une méthodologie originale pour appréhender ces activités diffuses ». Cela permet aussi un essai de projection des résultats au niveau national.

Source : *Géographie, économie, société*

https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=GES_173_0289

Vitalité politique en rase campagne ?

La revue *Mouvements* consacre un numéro aux mobilisations citoyennes et militantes dans le « rural ». Sont notamment abordés les « néopaysans » (installations « hors cadre familial »), la démographie des campagnes, les ouvriers dans les bourgs industriels, les questions d'accès à la terre (« les impasses de la politique foncière française contemporaine »), ainsi que les mouvements d'opposition aux « Grands projets inutiles imposés » (GPII) et le « zadisme ». Une série d'entretiens avec des acteurs (par exemple Christian Roqueirol, un « ancien du Larzac ») complète ce dossier.

Source : *Mouvements*

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2015-4.htm>

Publication de la synthèse du colloque « Tensions sur l'eau en Europe et dans le bassin méditerranéen, des crises de l'eau à 2050 ? »

La synthèse du séminaire organisé conjointement par la SHF, l'AFEID et l'Académie de l'eau, avec le soutien de l'UISF, a été publiée. Ce colloque, qui s'est tenu du 7 au 9 octobre 2015, avait comme objectif de permettre un dialogue pluridisciplinaire en incluant tant les études hydrologiques et climatiques que les travaux et acquis des sciences sociales.

Source : Société Hydraulique de France

<http://www.shf-hydro.org/177-1-events-16.html>

Publication de « chiffres clés » sur les sols

En cette année internationale des sols, le Commissariat général au développement durable (CGDD) vient de publier un recueil de données très complet sur ce compartiment de l'environnement qui reste relativement méconnu, alors qu'il est pourtant une ressource indispensable à l'agriculture. Organisé en trois parties (1) état des sols, 2) pressions exercées, 3) risques), il rassemble de nombreuses données commentées et cartographiées.

Source : CGDD

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rep_-_Sols_et_environnement.pdf

EVENEMENTS A VENIR

- 14 décembre 2015, Paris

Événement organisé par le Réseau de Recherche sur l'Innovation sur le thème « Le changement climatique : nouvelle frontière pour l'innovation ? »

<http://www.inra.fr/Entreprises-Monde-agricole/Evenements/2015Decembre14-changement-climatique>

- 14 décembre 2015, Paris

Colloque international organisé par FARM sur le thème « Investissements privés et développement durable : débats pour l'agroalimentaire en Afrique »

<http://www.fondation-farm.org/article966>

- 15 décembre 2015, Paris

Rencontres organisées par le GIS HP2E et le RMT Florad sur la Gestion durable des adventices

<http://www.inra.fr/Entreprises-Monde-agricole/Evenements/2015decembre15-maitriser-les-adventices-dans-de-nouveaux-contextes-de-production>

- 16 décembre 2015, Paris

Séminaire sur les « Caractéristiques et transformations des produits Bio », organisé par l'Inra et l'ITAB en partenariat avec le RMT TransfoBio

<http://www.inra.fr/Entreprises-Monde-agricole/Evenements/2015decembre16-Characteristiques-et-transformation-des-produits-Bio>

- 12 janvier 2016, Auzeville-Tolosane

Table-ronde organisée par la Mission Agrobiosciences « Changement climatique : les agriculteurs font-ils la pluie et le beau temps ? »

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=4015

- 14 janvier 2016, Paris

Colloque « Les filières animales aux États-Unis dans la perspective d'un accord de libre-échange avec l'UE », organisé par le RMT "Économie des filières animales"

http://ifip.asso.fr/fr/libre_echange_USA-UE_filieres_animales

- 19-21 janvier 2016, Aix-en-Provence

Journées nationales du réseau CIVAM 2016, sur le thème « Paysannes et paysans de demain »

<http://www.civam.org/index.php/actualites/529-journees-nationales-du-reseau-civam-2016-paysannes-et-paysans-de-demain>

- 21 et 22 janvier 2016, Paris

2^e colloque international du Programme national de recherche sur les perturbateurs endocriniens : « Les perturbateurs endocriniens : effets sur les écosystèmes et la santé humaine »

<https://www.anses.fr/fr/content/2e-colloque-international-du-pnrpe-paris>

- 2 et 3 février 2016, Paris

Colloque « La trame verte dans les espaces ruraux » : présentation des résultats des projets de recherche du programme « Action publique, Agriculture et Biodiversité » (DIVA) du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

<https://colloque.inra.fr/diva>

- 5 février 2016, Paris

Journée annuelle de l'Institut Benjamin Delessert, sur le thème « Qui dort, dîne ? Rythmes biologiques et santé »

<http://www.institut-benjamin-delessert.net/fr/journee-annuelle/presentation/index.html>